

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE PRINCE ALBERT INC.
ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021



LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE PRINCE ALBERT INC.

Tables des matières

Exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 10



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de La Société canadienne-française de Prince Albert Inc.

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Société canadienne-française de Prince Albert Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution des actifs net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Société canadienne-française de Prince Albert Inc. au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de La Société canadienne-française de Prince Albert Inc. conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de La Société canadienne-française de Prince Albert Inc. à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider La Société canadienne-française de Prince Albert Inc. ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de La Société canadienne-française de Prince Albert Inc..

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquerrai une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de La Société canadienne-française de Prince Albert Inc. à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener La Société canadienne-française de Prince Albert Inc. à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevé au cours de mon audit.

Annette Bernard, CPA, CA

Prince Albert, SK
Le 27 mai, 2021

INFINITE ACCOUNTING & TAX SOLUTIONS
Comptables Professionnels Agréés

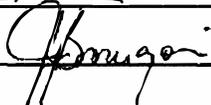
LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE PRINCE ALBERT INC.

État de la situation financière

Au 31 mars 2021

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	95 818 \$	29 518 \$
Compte à recevoir	5 200	22 993
Inventaire	650	906
TPS à recevoir	5 675	3 503
Comptes payés à l'avance	8 149	8 149
	115 492	65 069
IMMOBILISATIONS (Note 4)	136 607	136 607
	252 099 \$	201 676 \$
PASSIF ET ACTIFS NETS		
PASSIF À COURT TERME		
Charges à payer	10 378 \$	19 087 \$
Retenues sur la paie à payer	1 315	2 702
	11 693	21 789
DETTE À LONG TERME (Note 5)	30 000	-
	41 693	21 789
ACTIFS NETS		
Fonds de capital	136 607	136 607
Fonds accumulés	73 799	43 280
	210 406	179 887
	252 099 \$	201 676 \$

Au nom du conseil d'administration:


 _____ administrateur/trice

 _____ administrateur/trice

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE PRINCE ALBERT INC.

État des l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2021

	Fonds de capital	Fonds accumulés	2021	2020
BALANCE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	136 607 \$	43 280 \$	179 887 \$	176 538 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	30 519	30 519	3 349
BALANCE À LA FIN DE L'EXERCICE	136 607 \$	73 799 \$	210 406 \$	179 887 \$

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE PRINCE ALBERT INC.

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
REVENUS		
Autres revenus	25 145 \$	1 204 \$
Autres subventions (Note 6)	25 992	37 274
Commandites	3 250	6 250
Cotisations	1 060	1 009
Intérêts	77	113
Loyer - CEF	64 462	62 771
Loyers	9 360	10 882
Patrimoine canadien	138 000	138 000
Remboursements	8 683	5 128
Revenus des activités ponctuelles	12 248	17 569
Subvention salariale d'urgence du Canada	5 850	-
	294 127	280 200
DÉPENSES		
Assurance	2 978	2 253
Autres dépenses	800	1 200
Cotisations et permis	606	4 664
Dons	18 000	266
Dépenses des activités	13 356	28 229
Déplacement	228	4 735
Équipement	3 721	7 115
Formation	-	288
Fourniture	6 182	5 438
Frais bancaire et intérêts	15	330
Frais de bureau	1 705	3 330
Frais professionnels	13 020	6 660
Honoraires	20 170	8 944
Location d'équipement	80	140
Loyer	51 414	51 312
Publicité et entretien	3 240	4 738
Repas et divertissement	114	774
Réparations et entretien	5 847	5 439
Salaires et traitements	117 955	137 589
Services publics	-	(141)
Téléphone	4 177	3 548
	263 608	276 851
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	30 519 \$	3 349 \$

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE PRINCE ALBERT INC.**État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2021**

	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>30 519 \$</u>	3 349 \$
Variations nettes des éléments hors du fonds de roulement:		
Compte à recevoir	17 793	(15 841)
Inventaire	256	-
Charges à payer	(8 709)	12 316
Comptes payés à l'avance	-	4 074
TPS à recevoir	(2 173)	-
Retenues sur la paie à payer	<u>(1 387)</u>	823
	<u>5 780</u>	1 372
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation:	<u>36 299</u>	4 721
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	40 000	-
Prêt pardonnable	<u>(10 000)</u>	-
Flux de trésorerie provenant des activités financement:	<u>30 000</u>	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	66 299	4 721
Trésorerie au début de l'exercice	<u>29 519</u>	24 797
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>95 818 \$</u>	29 518 \$

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE PRINCE ALBERT INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Société canadienne-française de Prince Albert Inc. (la "société") est une société constituée en vertu du ``Non-Profit Corporation Act`` de la Saskatchewan depuis le 4 juillet 1984. Puisque la société est un organisme à but non-lucratif, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. Son mandat est de promouvoir la langue française, de rassembler les francophones et francophiles de la ville et de la région, et de favoriser leur développement global à tout âge.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Encaisse et équivalents d'encaisse

L'encaisse et placement à court terme comprennent les placements hautement liquides qui viendront à échéance dans trois mois ou moins de la date d'acquisition.

Immobilisation

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Elles ne sont pas amorties, mais sont rapportés comme dépenses et créditées au fonds de capital.

Apports

La société a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes. Les dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net. Tous les autres apports sont présentés à titre de produits de la période considérée.

Le loyer est constaté à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Services fournis

Les activités de la société dépendent à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de ses services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Évaluation des instruments financiers

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et de la subvention à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire et des fournisseurs et des charges à payer.

(suite)

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE PRINCE ALBERT INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

Lorsque nous établissons des états financiers selon les PCGR canadiens, nous faisons des estimations et posons des hypothèses relatives aux éléments suivants:

- les montants présentés au titre des produits et des charges;
- les montants présentés au titre des actifs et des passifs;
- les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels.

Nous établissons nos hypothèses en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment notre expérience, les événements en cours et les mesures que nous pourrions prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient ne pas correspondre aux estimations si les circonstances et les hypothèses étaient différentes. Nous faisons des estimations lorsque nous comptabilisons certains éléments, par exemple la durée de vie utile des immobilisations, la dépréciation d'actifs à long terme, l'écart d'acquisition, les avantages sociaux futurs, la provision pour créances douteuses, les mesures à prendre à l'égard des stocks à rotation lente et les impôts sur les bénéfices.

3. REDRESSEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS

La société a découvert que certaines montant ont été payer pour le loyer ont été comptabilisées comme comptes payés à l'avance l'an passé alors qu'elles auraient dû être considérées comme dépenses de l'exercice. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er avril 2020 a été diminué de 4 074 \$ et les états financiers de l'exercice 2020 ont été retraités. Le poste « subventions municipalesloyer » à l'état des résultats de l'exercice 2020 a été augmenté de 4 074 \$ et l'excédent des revenus sur les dépenses a diminué.

4. IMMOBILISATIONS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Matériel informatique	2 346 \$	2 346 \$
Outillage	134 261	134 261
	<u>136 607 \$</u>	<u>136 607 \$</u>

5. COMPTE D'AFFAIRES D'URGENCE DU CANADA

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (« CEBA »), prêt sans intérêt, sans remboursement du capital requis avant le 31 décembre 2022. Déduction faite reconnue de la portion pardonnable de 10 000 \$, qui a été reconnue comme contribution Si la partie remboursable du capital n'est pas remboursée d'ici le 31 décembre 2022, la portion pardonnable ne sera pas pardonnée et le solde total de 40 000 \$ sera exigible le 31 décembre 2025, portant intérêt à 5 % par année à compter du 1er janvier 2023.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE PRINCE ALBERT INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

6. AUTRES SUBVENTIONS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Community initiatives fund	- \$	5 000 \$
Conseil Culturel Fransaskois	2 500	6 500
Gouv.Canada-Summer Jobs	11 780	18 598
Jeunesse Canada au Travail (CCS)	8 912	3 168
Patrimoine-Canada en Fete	2 800	2 800
Reseau des Grds Espaces	-	1 208
	<u>25 992 \$</u>	<u>37 274 \$</u>

7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La société reçoit des subventions de Patrimoine canadien qui représentent 47% des subventions revenues cette année. Si Patrimoine canadien modifiait substantiellement ses relations avec la société, la direction est d'avis que la poursuite des opérations viables serait douteuse.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importantes à la date du bilan, soit au 31 mars 2021.

(a) Risque de crédit

La société est exposé à un risque de crédit sur les comptes clients et subvention à recevoir. La société évalue de façon continue les comptes clients et autres créances sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

(b) Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les instruments financiers à taux fixe. Les instruments à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de variation de la juste valeur.

Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'organisation n'est pas exposée à d'autres risques de prix importants résultant de ces instruments financiers.

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

10. ÉVÈNEMENT IMPORTANT

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme que l'éclosion de la COVID-19 est devenue une pandémie. Cette pandémie est bien plus qu'une crise sanitaire, elle a provoqué des perturbations sociales et économiques généralisées. L'année 2020 a été particulièrement pénible économiquement parlant. En plus de la mise sur pause de l'économie en raison de la COVID-19, le Canada a été également frappé par une chute du prix du pétrole. Par conséquent, l'impact à moyen et long terme sur la société est difficile à évaluer et estimer.